

# Communistes 52

- Bulletin de liaison -

N°11

## Agenda du PCF

**8 septembre 2014 :**

Comité exécutif fédéral  
à Joinville à 9h30.

**12-13-14 septembre 2014 :**

Fête de l'Humanité

**27 septembre 2014 :**

Le matin :

Assemblée générale  
de la Fédération

L'après-midi :

Assises départementales  
du PCF 52

**8-9 novembre 2014 :**

Conférence nationale

**La direction du PCF  
de Haute-Marne souhaite  
de bonnes vacances à tous  
les camarades du parti ainsi  
qu'à leurs familles et espère  
les retrouver bientôt  
en pleine forme pour de  
nouveaux combats  
révolutionnaires.**

## Rappel

La fédération dispose désormais  
d'un blog internet  
dont l'adresse est :

<http://haute-marne.pcf.fr/>

Fédération du PCF  
35, rue de la Commune de Paris  
52100 Saint-Dizier  
Tél : 03.25.05.05.73  
Courriel : pcf52@wanadoo.fr

## Un autre avenir pour la France est possible

Le résultat des élections européennes confirme la grave crise politique que nous traversons. Celle-ci se traduit par une démobilitation importante des électeurs de gauche, en particulier des salariés modestes et des jeunes. Après les municipales, ces élections ont confirmé la réprobation des Français envers la politique de François Hollande et du gouvernement. Elles dévoilent le fort discrédit de la politique pour un nombre grandissant de nos concitoyens. L'arrivée, en tête du scrutin, de l'extrême droite est une alerte très grave pour notre démocratie. Ce vote de plus en plus banalisé peut malheureusement s'amplifier si aucune perspective de changement ne vient l'endiguer.

Face aux risques d'enlèvement de notre pays dans la crise et le chômage, face aux menaces qui pèsent sur l'avenir de la France et de ses valeurs de solidarité, face aux dangers de réponses de plus en plus rétrogrades, face à la montée des peurs et des racismes, un autre avenir pour la France est possible, autour d'un projet de solidarité, d'une alternative de transformation sociale, d'une ambition de redressement national dans la solidarité avec les autres peuples d'Europe et du monde.

C'est pour cette ambition que le Conseil national de notre parti, réuni les 14 et 15 juin, nous appelle à la mobilisation. Nous savons que la gauche ne pourra retrouver le peuple que dans un mouvement social et politique de l'ampleur d'un Front populaire du XXIème siècle. C'est le sens de la démarche que nous devons construire ensemble. Nous devons engager de grands débats et construire des convergences avec toutes les forces progressistes qui refusent les orientations mortifères engagées par Hollande et Valls. Elle va surtout nécessiter un grand effort militant, d'ouverture à nos concitoyens et pour aller plus amplement à leur rencontre ; être à leur écoute pour leur mettre entre les mains des propositions qui répondent concrètement à leurs préoccupations actuelles, afin de construire avec eux un projet et une perspective de changement qui partent du réel et qui permette au plus grand nombre de s'identifier.

Le PCF veut être l'élément moteur pour relever ce défi. Il nous appartient maintenant d'engager cette dynamique. Nous avons la force pour le faire.

Gérard Mattera

# Quelle santé ?

## Vœu pour l'amélioration de l'accès aux soins en Champagne Ardenne présenté par Jean Claude Dammerey

**Le contexte** : Les difficultés d'accès aux soins se multiplient dans notre région, certaines très visibles, amenant à des mobilisations de la population comme :

à **Chaumont** où la fermeture de la réanimation met en cause la sécurité des habitants du Sud Haut Marnais, mais, plus globalement, en réduisant le nombre de lits de réanimation dans le sud de la région, peut entraîner des retards à l'admission de patients dans ces services très spécialisés, préjudiciables à leur guérison.

à **Vitry le François** où aucune garantie durable n'est donnée sur la pérennité de la maternité dans un contexte où le déficit de l'hôpital plombe sa modernisation.

à **Revin** où le départ du laboratoire d'analyse médicale laisse une population souvent âgée dans la difficulté.

D'autres moins visibles comme les difficultés de fonctionnement du CHU de **Reims** ou la fermeture d'un étage de la maternité de l'hôpital de **Charleville-Mézières** obligeant à la cohabitation de femmes venant pour des IVG ou accouchant.

Il ne s'agit là que d'exemples : tous les territoires de notre région sont impactés, qu'il s'agisse de la médecine ambulatoire, avec une situation particulièrement dramatique dans l'Aube ou du service public hospitalier avec des renoncements aux soins de plus en plus nombreux. Ceci est la conséquence de décennies de réduction du nombre des professionnels, des lits et de délocalisation de services, de baisse des rembourse-

ments aggravée par la tarification à l'activité dans les hôpitaux et la loi HPST, conduisant à des montages public-privé comme le Groupement de Coopération Sanitaire Nord Ardenne préjudiciable à la qualité du service hospitalier public.

**Le vœu** : Le conseil régional de Champagne Ardenne, réuni en assemblée plénière le 23 juin, tient à attirer l'attention de Mme la Ministre des affaires sociales et de la santé sur les difficultés d'accès aux soins dans notre région et l'urgence à apporter des solutions durables : l'amélioration de l'accès aux soins ambulatoires, qui pour l'instant reste plus dans l'intention que dans la réalité vécue par les Champardennais, ne peut se faire au détriment du service public hospitalier, qui reste indispensable.

Les centres de santé offrent un mode d'exercice recherché par les jeunes professionnels : il est temps de s'engager dans le pacte d'avenir que demandent les représentants de ces centres pour en assurer le développement, à même de lutter contre la désertification médicale de notre région tout en garantissant une prise en charge globale vectrice d'économies.

Le service public hospitalier doit être conforté dans son fonctionnement en corrigeant les méfaits de la loi HPST et en lui donnant des financements correspondant aux besoins des populations qu'il prend en charge.

**Dans l'immédiat, le conseil régional vous demande de faire procéder à la réouverture du service de réanimation de l'hôpital de Chaumont, dans les conditions de sécurité réglementaire.** La situation revinoise pourrait être résolue puisqu'un laboratoire ardennais est disposé à y ouvrir un site mais en proie à des difficultés juridiques qu'il vous appartient de lever.

**Séance plénière du Conseil Régional : 23 juin 2014**



## Chaumont se mobilise

À Chaumont, la riposte s'organise. D'abord lors d'une manifestation organisée par des utilisateurs du réseau social Facebook. Un millier de personnes dont beaucoup de jeunes ont participé à un rassemblement devant la mairie puis à une marche jusque devant la Préfecture. Un collectif s'est aussi créé pour la défense des hôpitaux de Chaumont et Langres. Une chaîne humaine s'est constituée le 27 juin autour de l'hôpital. D'autres actions sont prévues cet été : rassemblement chaque mardi de 18 à 19h devant la Mairie de Chaumont. Il faudra sans doute beaucoup plus que cela pour faire reculer le gouvernement.

La réforme des hôpitaux qui pénalise les structures médicales dans toute la France remonte à 2002 ; elle avait été présentée par le Ministre de la santé Mattéi (sous Chirac, gvt Rappahin).

En 2003, dès les premières menaces contre l'hôpital de Chaumont, la section du PCF avait tenté de mobiliser les forces de gauche. En vain. Aujourd'hui nous voilà au pied du mur, la réa est la première touchée. Il faut un vaste mouvement de rassemblement populaire pour enrayer la casse.

**La santé est un droit, les moyens pour en bénéficier correctement doivent exister partout.**

# Séisme institutionnel

## Exigeons un grand débat public et un référendum national

**Le conseil des ministres du 18 juin, a adopté deux projets de loi de Réforme territoriale**

**L'un** réduisant de 22 à 14 le nombre de régions.

**Le second** sur les compétences nouvelles des régions, au détriment des départements et celles des intercommunalités au détriment des communes.

Après la loi sur l'affirmation des métropoles, créant 13 entités géantes faisant perdre de l'autonomie aux territoires et aux communes, **le gouvernement veut poursuivre et accélérer le séisme territorial**. Les conseils généraux sont voués à disparaître, tandis que les communes devront obligatoirement intégrer des intercommunalités à minima de 20 000 habitants en zone rurale et de 300 000 en zone métropolitaine.

Quant aux « futures » régions, elles seraient réorganisées sans tenir compte de l'histoire de nos territoires, de leurs projets, des intérêts des populations, des services publics si utiles à tous les citoyens.

### Les objectifs sont maintenant clairement affirmés :

Pour la première fois, la Président de la République s'est fixé pour but la disparition des communes en déclarant: « *L'intercommunalité deviendra la structure de proximité et d'efficacité de l'action locale* ».

Suppression à terme d'un échelon essentiel des institutions républicaines, le Conseil général, appelée à être dans un premier temps vidée de ses compétences.

Réduction du nombre d'élus régionaux et locaux, pour des territoires plus grands et plus puissants. C'est la mise en place du couple métropole/ Région.

Il en résulterait un **éloignement des élus des citoyens**, un éloignement des préoccupations et des projets décidés démocratiquement, un éloignement des lieux de décisions.

Il en résulterait une **mise à mal de l'action publique**. Car celle-ci est d'autant plus efficace et réussie qu'il y a des assemblées élues, un contrôle et une initiative citoyenne et non des organismes étatiques.

### Faire des économies ? Voire...

L'agence de notation américaine Moody's dit elle-même que les mesures annoncées ne vont pas générer d'économies dans les années qui viennent car elles ne font que distribuer les coûts vers d'autres organes de l'Etat...

La suppression des conseillers généraux sur toute la France économiserait au mieux 100 millions d'euros.

### De graves conséquences sur l'emploi et les services publics :

Cette logique ne peut qu'aggraver la situation économique et sociale. Elle restreint l'investissement et

donc l'emploi pour de nombreuses entreprises.

Elle limite ou liquide des services publics locaux utiles à la population et au développement durable. C'est la suppression de nombreux emplois, utiles socialement.

Ce projet est une intrusion, brutale et agressive, dans la gestion de proximité, à la française, la qualité de vie et la solidarité de nos habitants.

Cela préjuge la disparition rapide de dizaines de milliers d'emplois, publics et privés.

### Le statu quo ? Non...

### Quelles propositions pour une autre réforme ?

**Une autre logique ancrée dans le respect des droits humains, de la solidarité et de l'égalité des territoires est possible ?**

Pour cela les évolutions institutionnelles doivent être mises dans les mains du peuple qui doit rester souverain pour construire la République. De réels progrès deviendraient ainsi possibles !

Chaque niveau doit avoir son assemblée élue avec des moyens fiscaux permettant de mener à bien les projets construits avec les citoyens. L'élection à la proportionnelle doit s'appliquer à tous les niveaux.

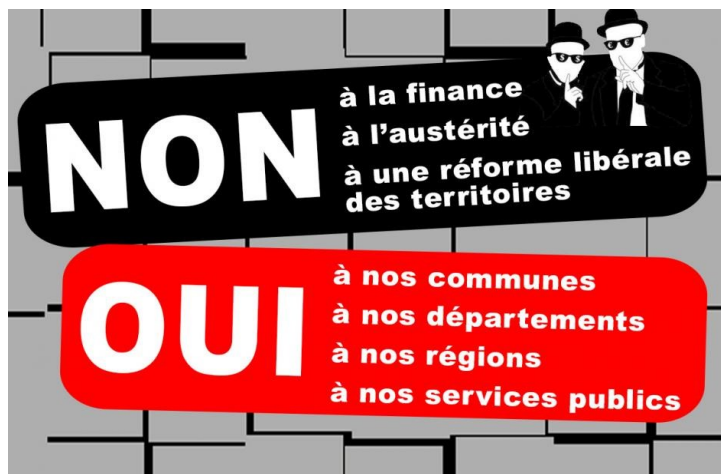
Il s'agirait de faire de la commune l'espace citoyen privilégié, de donner les moyens aux coopérations volontaires permettant de construire des projets territoriaux.

### Pour un tel bouleversement, c'est aux citoyens de décider !

Pas de changement de nos institutions démocratiques sans démocratie !

**Un débat public est indispensable conclu par un référendum national, comme le réclame déjà 58% des français !**

**Et la tenue de référendums d'initiative locale ou de toute forme de consultation citoyenne sur l'avenir de chaque collectivité, sur leur périmètre comme leurs compétences contribuant à mettre les citoyens au cœur du processus.**



**La démocratie doit se construire à tous les étages avec les citoyens.**



# Gaza

## une nouvelle fois sous les bombes israéliennes

**Le prétexte ?** La mort de trois jeunes israéliens acte odieux il faut le dire.

**La sanction ?** Un usage de la force complètement disproportionné.

**Le bilan après une semaine de bombardements ?** Plus de 190 tués, au deux tiers des civils, environ 50 enfants. 1300 blessés parfois très gravement, des centaines de maisons et infrastructures détruites.

A Gaza, c'est le cahot. Nuits et jours le pilonnage incessant du sol, de mer et par l'aviation. Cette bande de terre de 40 kms sur 8 qui était déjà une prison à ciel ouvert et maintenant un cimetière. Tout manque : l'eau, les vivres, l'électricité, les structures de soins qui sont elles aussi bombardées par l'armée israélienne.

Et puis le silence assourdissant des gouvernements qui laissent faire et qui se contentent de dénoncer l'escalade de la violence. Cette guerre qui n'en est pas une tant la disproportion des forces est importante a pour seul but de casser les efforts de réunification entre les groupes politiques palestiniens, indispensable pourtant pour arriver à un règlement global de ce conflit. Israël a peur de la paix car alors sa politique coloniale devrait marquer le pas. Mais pour la droite israélienne, l'objectif est la construction d'un grand Israël débarrassé des palestiniens.

Les pays occidentaux eux regardent ailleurs, parfois même ils encouragent le crime. Ainsi François Hollande lui-même vient de délivrer au premier ministre israélien un permis de tuer. Il n'en attendait pas tant, lui qui est déjà soutenu à coups de milliards par la puissance américaine. Quant à l'Europe, elle continue à accorder à Israël un statut économique privilégié qui l'autorise à ne pas respecter le droit international.



### Que faire ?

- Boycotez les produits venant d'Israël.
- Envoyez à Hollande des photos des crimes israéliens qu'il cherche à ignorer (en franchise postale)
- Soutenez l'action des mouvements pro-palestiniens.

**Aux adhérents(es) et  
futurs(es) adhérents(es)**

## COTISATIONS

J'adhère, je me mets à jour, je me mets au barème : la cotisation des adhérents(es) est un élément financier essentiel permettant d'assurer la vie de notre parti.

Elle est fixée à 1% du revenu, mais compte tenu de la diversité des situations avec une base forfaitaire annuelle de 12 euros (art,15,1 des statuts du PCF).

Être à jour de sa cotisation, être au barème, représentent donc un acte militant fort.

NB : pour régulariser sa situation, se rapprocher du trésorier fédéral, de section, ou de l'ADF.

Tél : 03.25.05.05.73 ou 06.38.24.25.19  
Courriel : pcf52@wanadoo.fr ou jpc63@orange.fr

Le Trésorier Fédéral  
Jean-Pierre CUNIN

## J'adhère au PCF

Je soussigné.....

Adresse.....

.....

Profession.....

Age.....

Numéro de tél.....

Adresse mail.....

demande mon adhésion au Parti Communiste Français.

Signature :